



*Association française de droit de la sécurité
et de la défense (AFDSD)*
1er colloque annuel
Nice – 27-28 septembre 2013

Les fichiers de police ou le difficile équilibre entre ordre et libertés dans la société de l'informatique

par

Anne RAINAUD

Maître de conférences de droit public

Université de Nice Sophia Antipolis

CERDACFF

L'une des réponses de sécurité et défense aux menaces sur le territoire se trouve à travers les fichiers de police, lesquels soulèvent inmanquablement la question classique mais néanmoins délicate du difficile équilibre entre ordre et libertés, spécialement dans le contexte relativement récent de la société de l'informatique.

La surveillance du corps social participe de la pérennité et du confort de celui-ci. Le pacte social selon Hobbes doit bien s'accommoder de certaines restrictions. Si les fichiers de police sont au service de la sécurité intérieure, ils sont corrélativement et nécessairement au service de la sécurité des citoyens. Les fichiers de police se rattachent fondamentalement à un service public de la surveillance, mais qui doit en même temps rester dominé par des limites afin de ne pas évoluer vers un mécanisme d'hyper surveillance dont le pouvoir peut certes tirer parti à court terme mais qui peut être fort un dangereux par une mise en cause de sa légitimité du fait de dérives possibles et qui peut s'avérer à terme peu efficace. Les fichiers de police risquent de représenter alors (si ce n'est pas déjà le cas) l'outil symbolique d'une crise de confiance entre gouvernants et gouvernés, d'autant que sous cette appellation générale se retrouvent des fichiers plus ou moins transparents.

La contre productivité d'un service de l'hyper surveillance en raison des troubles qui peuvent en découler est plausible dans notre société démocratique si une réponse d'envergure n'est pas déployée par les détenteurs de la souveraineté nationale dans une optique plus conciliante avec les libertés fondamentales. A défaut d'une telle démarche, le service public de la surveillance au service de la sécurité des citoyens devient le service de l'hyper surveillance au détriment de tous.